

[REDACTED]

Le 16 décembre 2019

[REDACTED]

Objet : **Demande d'accès aux documents**
N/📁 : **AC-2019-172**

[REDACTED],

Nous avons bien reçu votre demande d'accès datée du 13 décembre 2019, laquelle vise à obtenir copie du plan directeur des ressources informationnelles du Comité de déontologie policière.

Après vérification, le Comité désire vous informer qu'il ne détient aucun document concernant votre demande. En effet, le Comité a confié au ministère de la Sécurité publique la gestion de ses ressources informationnelles. Ainsi, il vous invite donc à présenter une demande d'accès auprès de ce dernier à l'adresse suivante :

M. Gaston Brumatti

Responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels
Direction générale des affaires ministérielles
Ministère de la Sécurité publique
2525, boulevard Laurier, 5^e étage
Tour des Laurentides
Québec (Québec) G1V 2L2
Téléphone : 418 646-6777, poste 11008
Télécopieur : 418 643-0275
Courriel (acces-info@msp.gouv.qc.ca)

Espérant le tout conforme à vos attentes, veuillez agréer, [REDACTED] nos salutations distinguées.

Isabelle Côté, avocate

Conseillère juridique
Responsable de l'accès aux documents des
organismes publics et de la protection des renseignements personnels

IC/ft